

**Direction Générale des Services / Direction des Affaires Juridiques du Question n° 112
Domaine et de l'Administration Générale**

Affaires Juridiques et du Domaine

REF : DAJDAJD2016001

Signataire : AD

Séance du Conseil Municipal du 23/06/2016

RAPPORTEUR : Jean-Jacques KARMAN

OBJET : Cession au profit de la Société Immobilière du Moulin Vert des terrains situés 80 rue Heurtault et 76 rue des Noyers à Aubervilliers sur les parcelles cadastrées I 22, I 23, I 24 et I 25.

EXPOSE :

La Commune a acquis les 23 avril et 6 mai 1991 les parcelles cadastrées I 22, I 23, I 24 et I 25 situées 80 rue Heurtault et 76 rue des Noyers à Aubervilliers sur lesquelles était édifié un ensemble de bâtiments vétustes frappés par des arrêtés de péril et d'insalubrité, qui ont été démolis par la suite.

Ces terrains, appartenant au domaine privé communal, ont été mis à disposition de deux sociétés à des fins de stationnement dans le cadre de conventions d'occupation à titre précaire aujourd'hui résiliées.

La Société Immobilière du Moulin Vert a développé un projet de construction sur un terrain d'assiette comprenant les parcelles du 66 au 76 rue des Noyers et dont font partie les parcelles communales.

Un permis de construire a été accordé le 18 décembre 2014 à la Société Immobilière du Moulin Vert en vue de la construction d'un ensemble immobilier en R+3, composé de 47 logements, de deux locaux d'activité en rez-de-chaussée à l'angle des rues des Noyers et Heurtault et d'un parking de 42 places en sous-sol.

Il est proposé au conseil municipal d'approuver la cession des terrains situés 80 rue Heurtault et 76 rue des Noyers à Aubervilliers sur les parcelles cadastrées I 22, I 23, I 24 et I 25, au profit de la Société Immobilière du Moulin Vert au prix de 273 180 €.

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal :49

En exercice :..... 49

Présents :..... 34

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 23 juin 2016

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 23 juin, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 15 juin 2016, s'est réuni en Mairie à 19 H sous la présidence de Mériem DERKAOUI, Maire d'Aubervilliers.

PRESENTS :

MM. DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, Mmes VALLY Sophie, CHERET Magali, TLILI Leïla, MM. MONINO Jean-François, BENKHELOUF Boualem, KARROUMI Sofienne, Mme KOUAME Akoua Marie, M. CHOUDER Fethi, Mme PEJOUX Claudine, MM CHIBAH Salah, RUER Marc. Adjoints au Maire,

MM. CECCOTTI-RICCI Roland, TLILI Mohamed Fathi, BEAUDET Pascal, LE HYARIC Patrick, Mme DUCATTEAU Sylvie, MM. WOHLGROTH Antoine, PLEE Eric, ROZENBERG Silvère, Mme LE MOINE Sandrine, M. KADDOURI Nourredine, Mme FAGARD Alice, M. SANON Guillaume, MM. GARNIER Daniel, HAFIDI Abderrahim, Mme KHELAF Djamilia, MM. VANNIER Jean-Yves, LOGRE Benoît, Mme LENZI Ling, M. BIDAL Damien, Mme LENOURY Nadia Conseillers Municipaux et *Conseillers Municipaux délégués,

POUVOIRS :

M. KAMALA Kilani,	Représenté	par : Mme Mériem DERKAOUI
Mme GRARE Laurence	Représentée	par : M. DAGUET Anthony
Mme MARINO Danielle	Représentée	par : M. KARMAN Jean-Jacques
Mme NEDELEC Soizig	Représentée	par : Mme VALLY Sophie
Mme MERCADER Y PUIG	Représentée	par : M. BEAUDET Pascal
Mme MILLA Josiane	Représentée	par : Mme PEJOUX Claudine
Mme MBONDO Thérèse	Représentée	par : M. ROZENBERG Silvère
Mme REDOUANE Wassila	Représentée	par : M. CHIBAH Salah
Mme RABAH Hana	Représentée	par : M. KARROUMI Sofienne
Mme YONNET Evelyne	Représentée	par : M. LOGRE Benoît
M. AIT-BOUALI Omar	Représenté	par : M. VANNIER Jean-yves

Mme LENZI Ling représentée par M. BIDAL Damien à partir de la question n°88

Mme TLILI Laïla représentée par M. WOHLGROTH Antoine à partir de la question n°128.

Absents : Mme SIGNATE Rouguy, MM. RACHEDI Hakim, ZAIRI Rachid, Mme ALVES Presilya.

Secrétaire de séance : M. SANON Guillaume

Direction Générale des Services / Direction des Affaires Juridiques du Domaine et de l'Administration Générale

Affaires Juridiques et du Domaine

REF : DAJDAJD2016001

Signataire : AD

OBJET : Cession au profit de la Société Immobilière du Moulin Vert des terrains situés 80 rue Heurtault et 76 rue des Noyers à Aubervilliers sur les parcelles cadastrées I 22, I 23, I 24 et I 25.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Mme la Maire ;

Vu l'article L2241-1 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article L3211-14 du Code général de la propriété des personnes publiques ;

Vu l'avis des Domaines en date du 31 mai 2016 ;

Considérant que la Commune est propriétaire des terrains situés 80 rue Heurtault et 76 rue des Noyers à Aubervilliers sur les parcelles cadastrées I 22, I 23, I 24 et I 25,

Considérant que ces terrains appartiennent au domaine privé communal,

Considérant que la Société Immobilière du Moulin Vert a développé un projet de construction sur un terrain d'assiette comprenant les parcelles du 66 au 76 rue des Noyers et dont font partie les parcelles communales,

Considérant qu'un permis de construire a été accordé le 18 décembre 2014 à la Société Immobilière du Moulin Vert en vue de la construction sur les parcelles communales et des parcelles mitoyennes d'un ensemble immobilier en R+3, composé de 47 logements, de deux locaux d'activité en rez-de-chaussée à l'angle des rues des Noyers et Heurtault et d'un parking de 42 places en sous-sol,

Considérant qu'afin de permettre la poursuite du projet sus évoqué il convient de céder à la Société Immobilière du Moulin Vert les terrains situés 80 rue Heurtault et 76 rue des Noyers à Aubervilliers sur les parcelles cadastrées I 22, I 23, I 24 et I 25,

A l'unanimité.

DELIBERE :

DECIDE de céder les terrains situés 80 rue Heurtault et 76 rue des Noyers à Aubervilliers sur les parcelles cadastrées I 22, I 23, I 24 et I 25, au profit de la Société Immobilière du Moulin Vert.

FIXE le prix de cession à 282 150 €.

AUTORISE la Maire à signer la promesse de vente et l'acte notarié relatifs à cette transaction.

DIT que la recette résultant de cette cession sera imputée au 203-775-824.

Reçu en préfecture : 24/06/2016

Publié le : 24/06/2016

Certifié exécutoire le : 24.06.2016

L'adjointe déléguée

Sophie VALLY



L'adjointe déléguée
Sophie VALLY